Bulletin municipal

AVRIL 2009

MOIRAX

N ° 31





SOMMAIRE :



La tempête du 24 janvier n'a pas épargné MOIRAX





La salle des fêtes bonne pour le service



Le 2 mai, MOIRAX fête sa nouvelle salle

11 H 30: Inauguration officielle de la salle des fêtes et des vestiaires en présence du maire et des élus suivi d'un apéritif offert à la population de Moirax

15 H à 17 H: Tournoi des 4 points cardinaux:
1 mi-temps foot et 1 mi-temps rugby à toucher pour inaugurer les vestiaires

20 H 30: « Moirax sur scène », le show 100% moiracais (réservez vos places!)
23 H: soirée dansante

Ces animations sont gratuites

Le mot du maire



Le Conseil Municipal et moi-même sont heureux de vous inviter le 2 mai à prendre possession de la salle des fêtes et des vestiaires.

Venant après la création de l'école et de la maternelle, ces locaux sont conçus comme un moyen de créer un lien social fort sur notre commune.

Nous souhaitons qu'ils puissent accueillir un maximum de manifestations culturelles, artistiques, sportives, ou familiales, dans un cadre privilégié.

A bientôt pour cette journée préparée de longue date !

Henri TANDONNET



La tempête du 24 janvier

La tempête Klaus a balayé notre commune le 24 janvier

L'alerte rouge annoncée par météo-France, s'est hélas vérifiée au-delà des prévisions dans le Sud Ouest et notre commune n'a pas échappé à la furie dévastatrice des vents de la puissante tempête océanique .

Dans la nuit dès 4 H 30 du matin l'"anémomètre de la Station d'Esteben animée par M. FEBREAU, a enregistré la montée en puissance des vents forts de secteur Sud-ouest à Nord-ouest qui ont soufflé jusqu'au soir de ce samedi 24 janvier soit un épisode d'une durée de 10 h 30. Les rafales ont dépassé les 100 km / h avec une pointe à 116 km/ h.

Le black-out sur la commune ne laissait rien présager de bon. Au petit matin, les Moiracais n'ont pu que constater l'ampleur des dégâts qui se montreront tout de même minimes comparés aux communes des Landes.



Réparer lignes électriques et téléphoniques

Les vents violents et les sols détrempés ont eu raison de milliers d'arbres et arbustes sur notre territoire et notamment les vergers de pruniers sans compter des toitures endommagées, des cheminées écroulées.

Nombreux sont les gros chênes et les charmes à terre. Leur chute massive a localement entrainé de véritables chablis, interrompant la circulation de plusieurs axes tout particulièrement sur le secteur de Ségougnac, VC n° 1, sur le VC n° 4 à Ladevèze ainsi qu'à Lécussan où le vénérable et imposant cèdre de l'Atlas a obstrué la RN 21 durant la matinée.

Notons le dévouement des administrés et élus qui munis de tronçonneuses ont travaillé au déblaiement des voies. Les pompiers et les agents EDF aidés de renforts extérieurs, quoique fortement mobilisés sur l'ensemble du département, ont progressivement rétabli l'électricité. Les Moiracais les plus éloignés des réseaux principaux ont dû toutefois patienter la semaine avant de voir réapparaitre la « fée électricité » alors que la température extérieure n'excédait pas 10°.



Des pruniers balayés par la tempête



Quelques lignes à terre réparées près d'un mois plus tard

Quels enseignements tirer de ces aléas météorologiques?

L'ampleur des dégâts uniquement matériels a néanmoins rappelé l'importance du respect des consignes de prudence de météo-France qui appelaient à ne pas circuler par temps de tempête.

Il est bon de rappeler qu'il faut se munir de lampes et de radios fonctionnant à piles. Pour ce qui concerne la sécurité des habitations il semble nécessaire de ne pas planter des arbres de haut jet trop près des habitations et notamment à l'Ouest (vents de tempête dominants) . Bien que les chênes aient payé un lourd tribut, les résineux et tout particulièrement les cèdres mais aussi épicéas , sapins ou pins parasols ont été du fait de leur prise au vent proportionnellement les plus affectés par les vents forts.

Rappelons enfin que le tronçonnage des arbres peut être plus dangereux que la tempête elle-même.



L'entrée Nord du village a perdu un de ses pins parasols

Retour sur 2008

Etat civil 2008.

Naissances

BOISSINOT Jules, Vincent	né à Bordeaux (33)	le 10 juillet	2008
BOISSINOT Martin, Gilles	né à Bordeaux (33)	le 10 juillet	2008
COPPI Lisa Maëlys	née à Agen (47)	le 27 février	2008
DELLIERE Tina Claudie Martine	née à Agen	le 17 juillet	2008
GIRARDEAU Lindsay Nicole	née à Agen	le 23 septembre	2008
HUGON Lilou	née à Agen	le 19 aout	2008
MARININI--COPPI Carla Léonora	née à Agen	le 27 septembre	2008
MONLEON Dorian	né à Agen	le 3 mars	2008
MONMOUSSEAU--PARADELLE Nolann	né à Agen	le 30 août	2008
MOSSOTTO Mattéo Laurent Bruno	né à Agen	le 7 mai	2008
OLIVIER Joris	né à Agen	le 5 juillet	2008
PÉRÉ Tom Serge	né à Agen	le 19 février	2008

Décès

BOISSINOT Martin, Gilles	décédé à Bordeaux (33)	le 12 juillet	2008
CAZENAVE Michelle Huguette Marie	décédée à Agen (47)	le 27 avril	2008
DAMOURE René	décédé à Agen (47)	le 29 août	2008
DESCOUBES Serge	décédé à Talence (33)	le 16 mai	2008
DOUZENS Robert	décédé à Agen (47)	le 29 février	2008
FREGONAS Thérèse	décédée à Agen (47)	le 23 mars	2008
MARE Simonne	décédée à Agen (47)	le 03 juin	2008
LAMARQUE René	décédé à Moirax (47)	le 26 janvier	2008
TENCHENI Jean-Pierre, Josué	décédé à Moirax (47)	le 14 septembre	2008
VIGNOLI François Pierre	décédé à Agen (47)	le 5 septembre	2008

Mariages

BERGES Fabrice, Philippe	et **FALC** Céline, Suzanne	le 26 juillet	2008
BLUA Alain Marcel Joël	et **FORGERON** Claudette, Annette, Marie	le 09 août	2008
BOISSINOT Gildas Marcel Gilles	et **MONTAGNINI** Amandine, Caroline	le 26 janvier	2008
CARTHERY Yannick, Pierre	et **NECTOUX** Laurence, Aurore, Marie, Marguerite	le 16 août	2008
DE SOUSA PESETA Gilberto	et **COS** Emilie, Marie	le 19 avril	2008
DONTOT François, Léon, Jacques	et **PRADERE** Elodie, Mathilde, Marie, Jacqueline, Catherine	le 17 octobre	2008
EBERLE Arnaud, Jacques-Marie	et **RAYMOND** Jessica, Erika	le 12 juillet	2008
GAMET Laurent Roger Pierre	et **VAISSIE** Camille Marie Françoise	le 08 août	2008
PHILIPPON Raphaël Bruno Marie	et **NECTOUX** Sophie Marie Alice	le 06 juin	2008
ROUJEAN Matthieu Jean-Baptiste	et **FAURE** Chrystelle, Christiane	le 09 août	2008

Urbanisme 2008 : dossiers ayant fait l'objet d'une instruction

	Nombre de dossiers	Permis de construire	Certificat d'urbanisme	Déclaration de travaux	Renseignements d'urbanisme	Déclaration préalable
2006	66	23	6	19	18	
2007	67	18	25	12	8	4
2008	68	13	23			32

Sur les 13 permis de construire, 8 concernent une nouvelle habitation.
Nous rappelons que **toute construction**(garage, auvent, création d'ouverture, piscine, extension, changement de destination, …) **doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme avant travaux** soit par permis de construire, soit par déclaration préalable.

Plan cadastral sur internet. Vous pouvez désormais consulter, imprimer, commander des extraits du plan cadastral en ligne. L'adresse du site : www.cadastre.gouv.fr

Infos mairie

Les vœux de Monsieur le maire


Salle comble, assistance attentive!

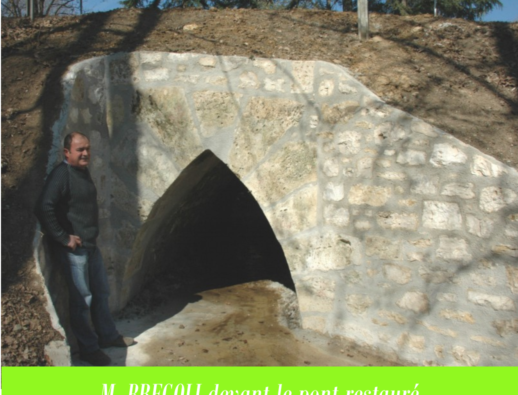
Henri TANDONNET, comme il le reconnaissait d'emblée, a attendu son cinquième mandat pour inviter, sous la douce pression de son conseil municipal, les moiracais à une cérémonie de vœux. Il ne le regretta pas. Les habitants ont en effet répondu en nombre, fin janvier et complètement rempli la salle des fêtes du village, aujourd'hui devenue l'ancienne salle des fêtes. En ouverture, en présence de Jean DREUIL conseiller général, il adressa ses vœux de très bonne année 2009 à toute la population, en demandant à tous d'avoir une attention particulière pour les plus fragiles, enfants, personnes âgées ou malades. L'occasion était belle de présenter ensuite les réalisations de l'année écoulée et les projets pour 2009 à l'aide d'un diaporama. H. TANDONNET prit, pour conclure, sa casquette de Président de la Communauté de Communes du Canton de Laplume pour présenter ses réalisations et ses nouveaux services, avant d'inviter les moiracais à partager cidre et galettes… Ce qu'ils firent dans la bonne humeur!

Une Agence postale communale et bien plus….

Accueil du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 tél: 05 53 67 01 99. L'agence :
-assure toutes les opérations courantes de la **banque postale et du courrier**
-prend en charge toutes les **inscriptions concernant les animations de Moirax (**salon du collectionneur, fête des arts, vide-grenier, tournoi de rugby, méchoui…)
-s'occupe de **l'expédition d'une partie du courrier de la mairie**
-met à disposition des habitants une **photocopieuse** noir et blanc (0,15 € le format A4 et 0,30€ le A3)
Le **syndicat d'initiative** est ouvert aux mêmes heures que l'agence postale en période estivale
Une vidéo sur le Prieuré de Moirax, d'une dizaine de minutes est aussi visible à l'agence

Rénovation du petit pont de la côte de Ségougnac

Les moiracais de Ségougnac qui empruntent régulièrement la **voie communale N°1 de la côte de Tacouet à Peyré** , ont constaté fin février les travaux à hauteur du Domaine du Peyré: le pont supportant la chaussée à cet endroit là donnait des signes de faiblesse! L'augmentation au fil des ans du trafic automobile conjugué avec le passage de poids (très) lourds l'ont soumis à rude épreuve et ont sapé le mur de soutènement de l'ouvrage d'art sur son côté droit dans le sens de la descente. Cette partie du pont s'écartait petit à petit vers l'extérieur du virage .


M. BREGOLI devant le pont restauré

La municipalité a demandé à la CCCLB qui a la compétence "voierie" de programmer la **restauration de l'ouvrage** afin de sécuriser cette voie de circulation. C'est l'entreprise BREGOLI et Fils qui a obtenu le marché et réalisé une belle restauration **pour un montant de 8 956 € TTC**: la superbe voûte en arc brisé a été reconstituée par réassemblage des pierres, le mur de soutènement a été reconstruit et renforcé pour garantir la stabilité de l'ensemble. Dommage que ce petit pont encaissé ne soit pas plus visible car sa voûte en arc brisé rénovée, outre qu'elle permet un excellent report des forces, est réellement très esthétique!

Collecte de vêtements en mairie

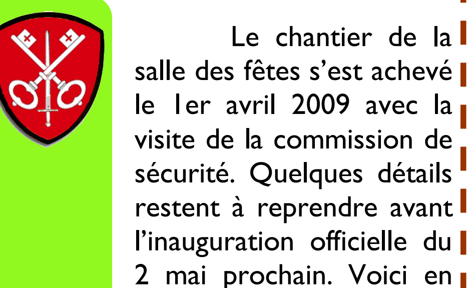
L'Association Familiale Départementale Aide Soutien aux personnes en difficulté organise une collecte de vêtements et de petits objets . Vous pouvez les déposer à la mairie **uniquement entre le 4 et le 14 mai.**

Sites Internet concernant la commune



Le site officiel de la commune de Moirax : www.moirax.com
Sites du syndicat d'initiative: moirax.initiative.free.fr et http://flore.moirax.free.fr
D'autres sites à parcourir sans modération:
www.meteo-moirax.fr
http://pagesperso-orange.fr/Orchidees-Moirax/ qui est un nouveau site sur les orchidées sauvages recensées dans la commune, créé par Mariette SEMELIN

Fin de chantier de la salle des fêtes



Février

Le chantier de la salle des fêtes s'est achevé le 1er avril 2009 avec la visite de la commission de sécurité. Quelques détails restent à reprendre avant l'inauguration officielle du 2 mai prochain. Voici en photos les travaux des 3 derniers mois.

Une rétrospective du chantier plus exhaustive, sous forme de diaporama sur grand écran, vous sera proposée lors de cette inauguration où tous les Moiracais sont attendus.



18 février: finition du mur extérieur



22 février: finition des vestiaires



27 février: pose du « grill » destiné à recevoir les projecteurs

Mars



13 mars: ponçage suivi du vernissage du parquet en chêne



28 mars: montage de la scène amovible par le comité des fêtes et l'association des chasseurs



21 mars: jardinage de printemps. Elus et administrés ont participé à la plantation de végétaux issus pour l'essentiel de dons



31 mars : revêtement sur le parking annexe qui sera ouvert lors des grandes manifestations

Le 1er avril, la commission de sécurité a donné son feu vert à la mise en service de la Salle des fêtes.

Avril



Séance de signatures par Le Maire et le Capitaine des pompiers à l'issue de la visite de la commission de sécurité



1 avril: les dernières finitions pour accéder à la grande terrasse



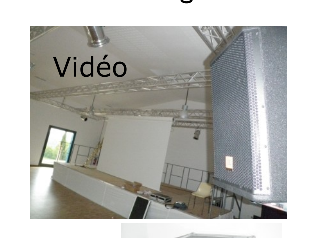
La salle des fêtes…

Tarifs de location

Des tarifs alignés sur ceux de salles de capacité et de prestations comparables sur l'aire urbaine agenaise

Tarifs week-end

	Moiracais	Particulier hors commune et Associations
SALLE	450 €	900 €
SONO	75 €	75 €
VIDEO	100 €	100 €



Tarifs journée (semaine)

	Moiracais	Particulier hors commune et Associations
SALLE	350 €	700 €
SONO	75 €	75 €
VIDEO	100 €	100 €





Première utilisation gratuite pour les associations de la commune qui organisent une manifestation ouverte au public (tarif payant en cas d'entrée payante). A partir de la deuxième utilisation : 150 € la journée – 250 € le week-end.

Des locaux spacieux et fonctionnels

300 places assises en spectacle

200 personnes assises pour un repas.



Les vestiaires équipés de 200 cintres



La grande salle de 349 m 2 en parquet de chêne



Toilettes Hommes

Toilettes Femmes



Hall d'accueil de 57 m2



Une vaste terrasse exposée à l'Est



Le bar équipé d'une armoire à froid « positive » et d'un congélateur



La salle d'activité de 29 m2